



ECOLES FEMININE DE FOOTBALL DANS LE GRAND EST



SAISON 2018/2019

ÉCOLE FÉMININE DU FOOTBALL

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement, de valorisation et de recherche qualitative au sein des clubs, la FFF délivre un label Ecole Féminine de Football à 3 niveaux. Celui-ci vient en complément du label jeunes.



1

NIVEAU BRONZE



CRITÈRES NIVEAU BRONZE

- 8 licenciées de U6F à U13F.
- 1 référent des féminines (mission du référent : promotion de l'EFF, accueil , lien avec le CD , éducateurs du club, le District...)
- 1 femme licenciée dans l'encadrement dirigeante ou Educatrice de l'équipe.
- La promotion:
 - 1 journée découverte (possibilité de participation à la semaine du football féminin fin de saison précédente ou saison en cours) et utilisation d'outils de communication (ex : GUIDE- flyers , affiches , permis de jouer...)

- 1 équipe dans les catégories U6F-U13F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire.
- Participation de l'équipe à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U13F.

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement de l'équipe: 1 module attesté du CFF1 ou CFF2.
1 responsable technique titulaire d'un module attesté du CFF1 ou du CFF2





ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

BRONZE

2018 2021

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL



2

NIVEAU ARGENT



07/01/2019

Ecole Féminine de Football

6

CRITÈRES NIVEAU ARGENT

- 12 licenciées de U6F à U11F et 12 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines (missions: promotion de l'EFF, accueil, lien avec le CD, éducateurs du club, le District ..)
- 3 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
 - 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).
 - 1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...) et utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).

- 3 équipes de U6F à U19F : dont au moins 1 équipe U6F à U11F et au moins 1 équipe de U12F à U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire par équipe.
- Participation à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au PES (détection, sélection, perfectionnement)

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement des équipes: 1 CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence) ET 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3
1 responsable technique titulaire d'un CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence)





ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

ARGENT

2018 2021

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL



3

NIVEAU OR



07/01/2019

Ecole Féminine de Football

9

CRITÈRES NIVEAU OR

- 20 licenciées de U6F à U11F et 25 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines (missions: promotion EFF, accueil , lien avec CD , éducateurs du club, le District...).
- 5 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
 - 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).
 - 1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...) et utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).
 - 1 action avec le milieu scolaire (cycle, section sportive, invitation journée découverte, intervention ponctuelle...).

- 5 équipes U6F à U19F : dont au moins 2 U6F à U11F et au moins 2 équipes de U12F à U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire pour les catégories U6F-U11F et 2 séances d'entraînement hebdomadaire pour les catégories U12F-U19F.
- Participation des équipes à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au P.E.S.(détection, sélection, perfectionnement).
- Elaboration d'une programmation dans les différentes catégories U6F à U19F.
- 1 séance hebdomadaire spécifique « gardienne de but ».

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement des équipes : 3 CFF1, CFF2 ou CFF3(ou équivalence) et 2 modules attestés du CFF1,CFF2 ou CFF3
1 responsable technique titulaire du BMF.



ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

OR

2018 2021

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL





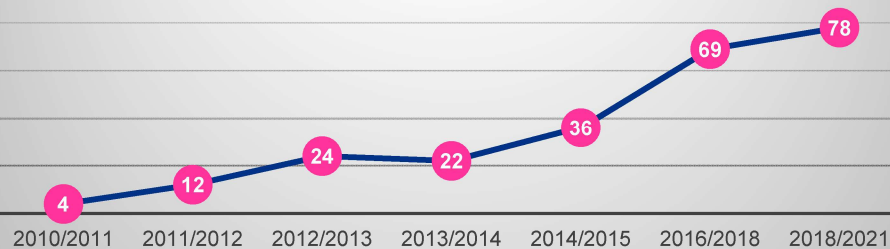
ECOLES FEMININES DE FOOTBALL



LIGUE	TOTAL 2016-2018	TOTAL 2018-2021	TOTAL 2016 - 2021	MENTION		
				NOUVELLE EFF	RENOUVELLEMENT EFF	N + 1
GRAND EST	69	78	147	37	31	10
PARIS ILE DE France	74	65	139	25	37	3
OCCITANIE	40	53	93	25	25	3
HAUTS DE France	41	38	79	22	16	0
PAYS DE LA LOIRE	34	45	79	30	13	2
NOUVELLE AQUITAINE	37	41	78	25	15	1
NORMANDIE	30	42	72	29	10	3
BRETAGNE	32	40	72	19	19	2
AUVERGNE RHONE ALPES	37	33	70	25	8	0
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	28	32	60	20	9	3
CENTRE VAL DE LOIRE	28	10	38	3	4	3
MEDITERRANEE	8	19	27	14	3	2
MAYOTTE	4	6	10	2	1	3
TOTAL	462	502		276	191	35

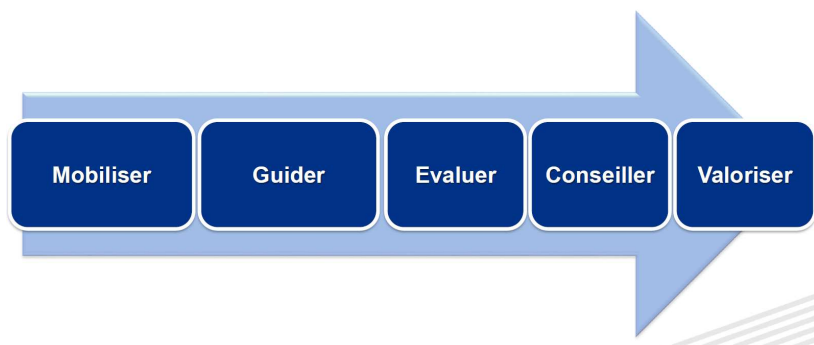
147 E.F.F.

Ecoles Féminines de Football Grand Est



LES DATES A RETENIR

LES 5 TEMPS DE LA DÉMARCHE PROJET CLUB :
ACCOMPAGNER LES CLUBS



Date Butoir du dépôt du dossier dans Foot Club
31 JANVIER 2019

Date Butoir de clôture des dossiers dans Foot Club
15 MAI 2019

Validation de la Liste Grand Est pour envoi à la F.F.F.
15 JUIN 2019

